

Nouveau !



GÉREZ LE
CONTRAT SANTÉ
collectif de votre entreprise
EN LIGNE !

Réservé aux Chefs d'entreprise
& aux Responsables des
Ressources Humaines

emoa
Mutuelle du Var

SIMPLIFIEZ

vos démarches administratives en pilotant le contrat santé collectif de votre entreprise en ligne !

Vous venez de souscrire un contrat collectif pour votre entreprise et vous souhaitez procéder à l'adhésion de vos collaborateurs ?

AVEC EMOA, C'EST POSSIBLE EN SEULEMENT QUELQUES CLICS !

Rendez-vous sur votre espace privé en ligne pour procéder à l'inscription de vos salariés.

LES + DE VOTRE ESPACE PRIVÉ

- > Une attitude éco responsable,
- > Des démarches simplifiées, de meilleurs délais de traitements,
- > Une mise à jour instantanée de votre contrat,
- > Accessible depuis votre smartphone ou votre tablette !
- > Plusieurs accès au sein de votre entreprise.



**ACCESSIBLE
24H/24
7J/7**

**VOTRE ESPACE
PRIVÉ ET
SÉCURISÉ, VOUS
DONNE ACCÈS
À DE NOMBREUX
MODULES !**

LES MODULES À VOTRE DISPOSITION



**GESTION DE
VOTRE CONTRAT**
adhésions
des salariés,
modifications
administratives,
mouvement du
personnel...



**ACTUALITÉS
JURIDIQUES**
fiscales et de la
mutuelle.



**CONSULTATION
ET
TÉLÉCHARGEMENT**
des informations
relatives à votre
contrat : garanties,
condition générale,
notice d'information...



**MESSAGERIE
INTÉGRÉE**
pour contacter votre
conseiller Pro EMOA :
outil statistique de
suivi du contrat,
prévoyance, épargne
ou retraite
collective.



SUPPORT EN LIGNE
Une question sur le
suivi administratif de
votre contrat, une
pièce justificative
manquante... ?
Votre message
arrivera directement
auprès du service de
gestion dédié aux
contrats collectifs.



**STATISTIQUES DE
VOTRE CONTRAT**



Rendez-vous sur :

www.mutuelle-emoa.fr

espace privé



COMMENT ACCÉDER À VOTRE ESPACE PRIVÉ ET SÉCURISÉ ?

www.mutuelle-emoa.fr

espace privé



Il vous suffit de vous rendre sur la page d'accueil du site de la mutuelle **www.mutuelle-emoa.fr**, rubrique « Espace privé » et de créer votre compte entreprise à l'aide du code personnel qui vous a été remis par votre conseiller lors de la souscription du contrat.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

Contactez votre conseiller Pro Emoa ou le service Contrats dédié à la gestion des contrats collectifs, par mail :

suivi.entreprises@mutuelle-emoa.fr

ou par téléphone :

 **N°Azur 0 810 01 5000**

Prix d'appel local d'un poste fixe, tarif selon opérateur


Mutuelle du Var